

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Procès-verbal du Conseil municipal Séance du mardi 13 janvier 2026

Le 13 janvier 2026 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h00, sous la présidence de

Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 07 janvier 2026

Membres présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier, Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani

Membre absent excusé Maryline Rivollet (Représentée par Estelle Milani)

Mollier Léa (représentée par Girard-Cusin Christian)

Secrétaire de séance : Karine MOLLIER

- Approbation du CR du dernier Conseil en date du 09 décembre 2025
- Modification de l'ordre du jour
  - Rajout délibération Avenant de prolongation à la Convention de mise à disposition de personnel Service commun systèmes d'information entre la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné et Saint Albin de Vaulserre.

### • Décisions prises par le MAIRE

- Au niveau de la gestion budgétaire de la commune, elle passe au CFU (Compte Financier Unique) à compter de janvier 2026

- La commune passe au groupement d'achat TE 38 pour la fourniture d'électricité à partir du premier janvier 2026 au lieu de ENEDIS.

- Mr le Maire a signé le devis Borello d'une valeur de 242.29 € HT soit 290.75 € TTC pour la maintenance de la porte de l'agence postale.

- Mr le maire a signé un nouvel arrêté n°2025-57 pour le tir aux pigeons qui a eu lieu le 8 janvier 2026.

- À la suite des 12 entretiens réalisés par Mr le maire et Mr Gilbert Longo (adjoint travaux) sur l'ouverture de poste de l'agent polyvalent, nous avons sélectionné Steve Couget, et le maire a signé l'accord de principe pour une mutation, poste d'agent technique polyvalent à compté du 16 février 2026. Les démarches administratives sont en cours de traitement.

Les candidats non retenus ont été appelés pour les informer.

- Le maire a signé les congés de Céline Cazals pour le 20 janvier matin et le 21 janvier matin.  
- Mme Céline Cazals a repris à 27h depuis le 6 janvier 2026.

- Au sujet du tour de France de cyclisme une réunion plénière ce tiendra le mercredi 25 février 2026 (on est impacté le mercredi 22 juillet 2026 passage du tour de France homme) Mr Longo Gibert participera à cette réunion.

- Mr Longo a signé les congés de Paul Rivoire du 24 au 27 mars 2026

- Mr Le Maire et Mr Longo ont signés les horaires de Paul annualisés pour l'année 2026.

- Une commande de 2 palettes pour le sel de déneigement a été passée.

- Suite au Problème de stationnement devant arrêt de car, un courrier de mise en demeure a été envoyé en date du 8 janvier 2026.
- La Sainte Barbe a eu lieu le 10 janvier 2026 dans la salle des fêtes de Saint Albin de Vaulserre, nous avons eu 2 médailles, pour nous remercier du prêt à titre gracieux de la salle des fêtes.

- **DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT  
D'UN AGENT SUR UN EMPLOI PERMANENT COMMUNES DE MOINS DE 1 000  
HABITANTS**

M MILANI Cédric, Maire de la Commune rappelle au Conseil municipal que, conformément à l'article L. 332-8 3° du code général de la fonction publique, tout emploi peut être occupé par un agent contractuel dans les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent d'Agent technique polyvalent relevant de la catégorie hiérarchique C, et relevant du grade d'Agent technique polyvalent par délibération en date du 14 octobre 2025 à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 28/35ème.

Mr Milani informe l'ensemble du conseil municipal du recrutement de Mr COUGET Steve sur le poste d'agent technique polyvalent à compter du 16/02/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le recrutement de Mr COUGET Steve sur le poste d'Agent technique polyvalent sur la rémunération statutaire selon les dispositions statutaires en vigueur (Grille indiciaire des adjoints Techniques) et en fonction de son arrêté de situation transmis par son ancienne collectivité à savoir indice brut 374/ indice majoré 365.

RIFSEEP/ Supplément familial

Possibilité d'adhérer à la prévoyance et au COS (Comité Œuvre Social)

Sur un temps non-complet à raison de 28/35ème, pour une durée indéterminée .

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 12 article 6411 du budget primitif 2026

- **Délibération Avenant de prolongation à la Convention de mise à disposition de personnel Service commun systèmes d'information entre la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné et Saint Albin de Vaulserre**

Mr le Maire informe le conseil que Le service commun « Système d'information » a été créé par délibération n°487-2018-105 du Conseil communautaire du 3 mai 2018 pour la période 2018-2020. Ce service commun a été reconduit pour la période 2020-2024 par délibération du Conseil communautaire en date du 22 octobre 2020.

La convention liant les communes à la Communauté de communes est arrivée à son terme au 31 décembre 2024.

Le service a été reconduit pour la période du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025 par l'avenant de prolongation à la convention de mise à disposition de personnel par la délibération n°2025-26 du Conseil communautaire du 13 février 2025.

Pour permettre la poursuite des activités et missions du service commun, il convient d'établir un nouvel avenant de prolongation à la convention, sans modification des autres clauses de la convention.

**Il a été convenu ce qui suit :**

L'article 3 - DUREE DE LA MISE A DISPOSITION - de la convention est ainsi modifiée :

La présente convention est conclue pour la période courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2026 (en lieu et place du 31 décembre 2025), dénonciable annuellement par l'une ou l'autre des parties deux mois au moins avant sa date anniversaire.

**Les autres clauses de la convention ne sont pas modifiées.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser Mr le Maire à signer l'Avenant de prolongation à la Convention de mise à disposition de personnel Service commun systèmes d'information entre la Communauté de Communes Les VALS du Dauphiné et la commune.**

• **Point bulletin**

Mr le maire a validé le Bon à Tirer du bulletin en date du 30 décembre 2025.

Le bulletin sera accompagné de 3 flyers d'information (calendrier Syclum/ Elections / AG du Comité d'Animation)

L'impression du bulletin a été réalisé par pomme C, la livraison des bulletins a été effectué ce jour, mardi 13 janvier 2026 en Mairie.

La distribution sera faite entre le dimanche 18 janvier 2026 au dimanche 25 janvier 2026.

• **Point voirie**

Mme Mollion du service voirie de l'intercommunalité des VDD est venue fin décembre 2025 sur la commune, à la suite de la destruction de la maison, située à l'intersection de la route de la Madone et de la route de la Mairie.

Dans le but d'agrandir le carrefour, la visibilité et la sécurité routière, un arrêté d'alignement, d'environ 1 ml en ligne avec les clôtures existantes et en arrondi au carrefour allant jusqu'à environ 2 ml sera à faire lors du dépôt du PD (permis de démolir)

Un arrêté d'alignement sera fait par Mr le Maire sur les conseils du service voirie des VDD.

Afin d'améliorer la sécurité, route de la Mairie, Mme Mollion, a proposé d'aménager le carrefour en mettant « **un stop** » route de la Mairie juste avant le carrefour route de la Madone, route de la Mairie, et route de l'Arago, direction chemin Neuf et un « **céder le passage** » en haut de la route de l'Arago. (Voir le schéma ci-dessous)

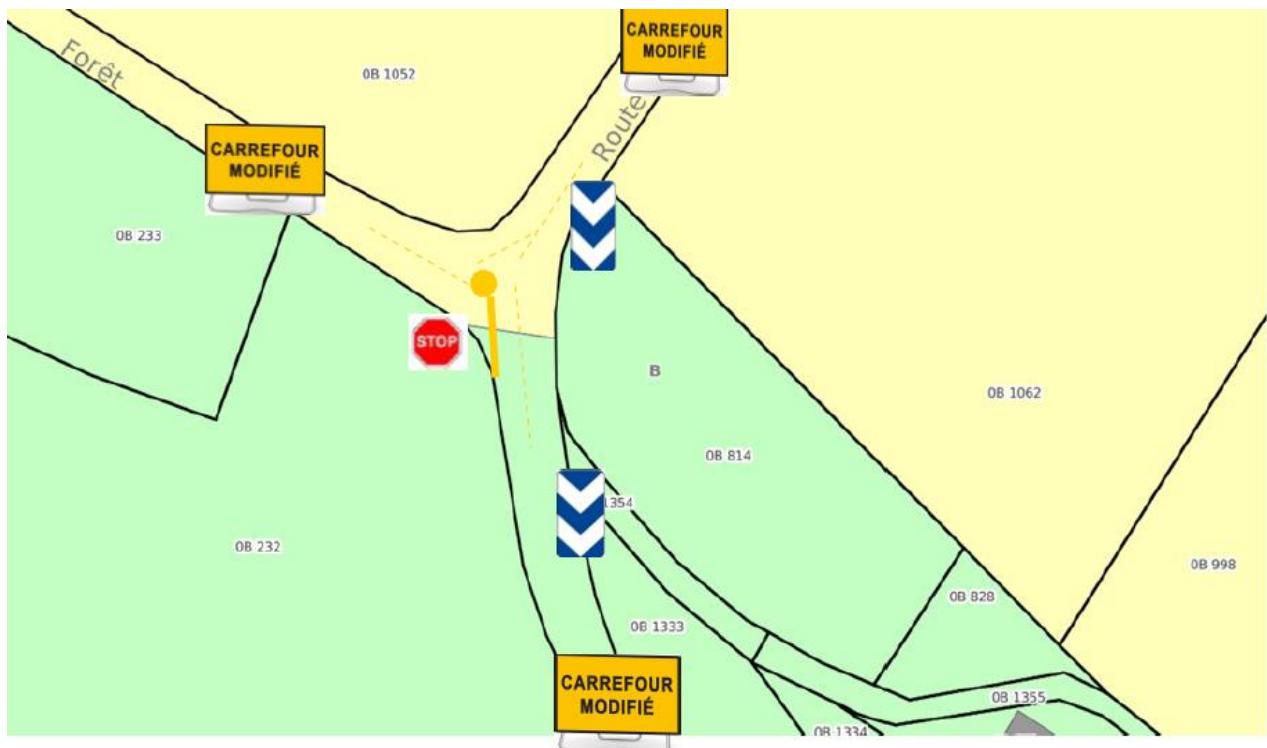
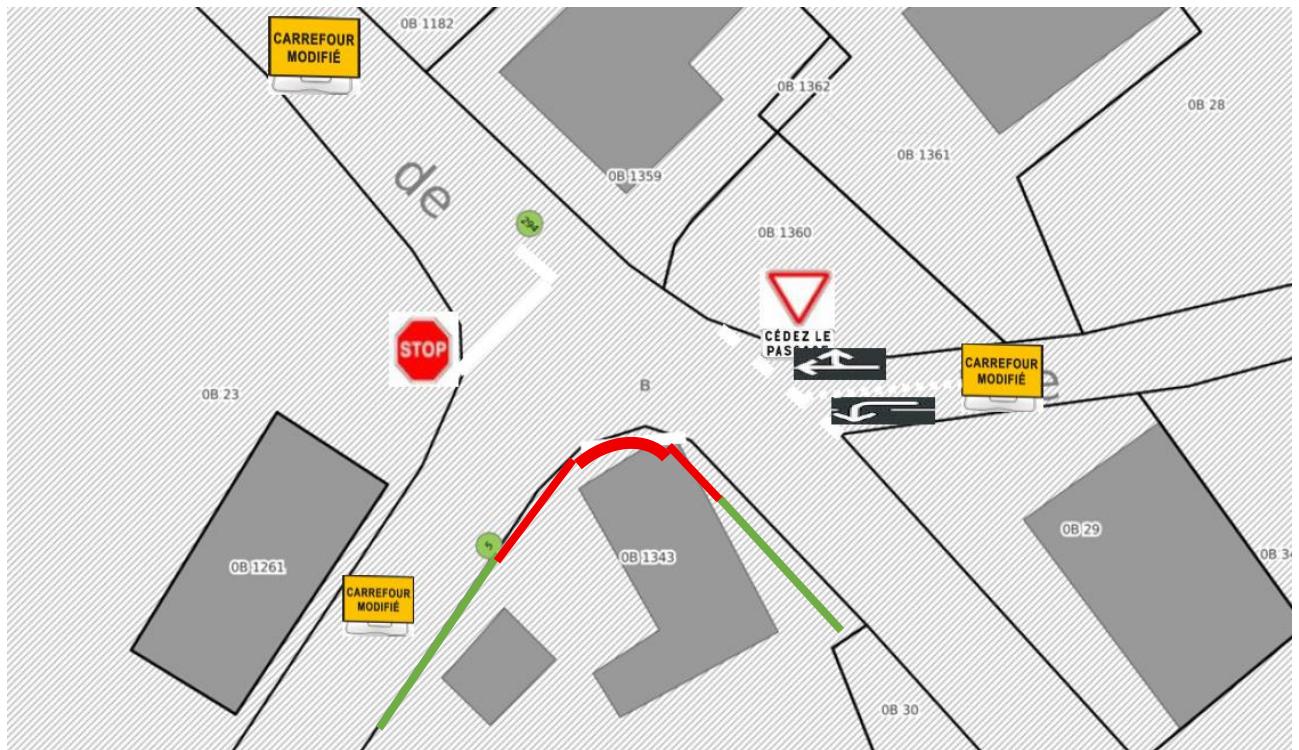
Après plusieurs discussions et propositions il a été demandé d'étudier la possibilité de mettre « **2 stops** » route de la Mairie, en essai, les membres du conseil estimant que la route de la Mairie est plus propice à une vitesse élevée.

Il a été également discuté d'un éventuel aménagement au carrefour de la route de la Forêt et de la Madone, en mettant un « **stop** » route de la Forêt direction route de la Madone, et des « **balises de virage chevrons blancs et bleus** » au niveau du virage vers la Madone.

Le conseil a aussi vu pour un aménagement au croisement de la route du Mercier et de la route du Partage.

Voir aussi les panneaux 50 km/h pour les entrées et sorties d'agglomérations.

Pour tous ces éventuels aménagements, des études vont être faites, et des devis demandés, le point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.



#### • Point demande pour formation du SDIS

Le SDIS de l'Isère a fait une demande ou dans le cadre de leur formation, ils auraient besoin d'un bâtiment pour effectuer leurs exercices de manœuvre.

3 lieux pourraient être possible

- La grange face à la Mairie (jusqu'aux début des travaux)
- La grange de la Cure
- La salle des fêtes (le jeudi)

Le SDIS verra ce qui leur conviendra le mieux. Ces exercices n'auront lieu qu'une à deux fois par an.

- **Point vœux**

Les vœux du maire se tiendront le 17 janvier 2026.

- **Planification du budget**

- Au conseil du 10 février : validation du CFU de l'année 2025. (Anciennement compte de gestion et administratif)
- Au conseil de 10 mars 2026 : Avant les élections vote du budget

Commission travaux le mardi 10 février à 19h00.

- **Point Commission**

- **Point travaux**

- La remise en état des toilettes par Paul sous le préau de la mairie.

Travaux en prévisions à partir de 16 février et jusqu'à fin avril.

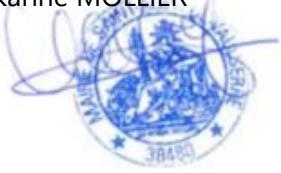
- Peintures extérieures de la salle des fêtes.
- Peintures intérieures de la cuisine de la salle des fêtes.
- Peintures des volets de la cure.
- Grillage de la gare.
- Peinture parking de la salle des fêtes
- Nettoyage des grilles
- Repeindre les marquages au sol.
- Demande de devis de busage pour le carrefour route de la Madone/Mairie.

- **Questions Diverses.**

**Fin de la réunion à 23h15**

**Prochain conseil municipal le mardi 10 février 2026**

Secrétaire de Séance  
Karine MOLLIER



Le Maire  
Cédric MILAN

